



**PRÉFET  
DE SAINT-PIERRE  
ET MIQUELON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Vaccination Covid-19 :**  
vaccination des mineurs et certificats numériques

Saint-Pierre le 05/07/2021

Afin de procéder dans les meilleurs délais à la vaccination des mineurs âgés de 12 à 17 ans qui le souhaitent, 500 doses du vaccin PFIZER seront livrées dans l'archipel par le vol direct de ce lundi 5 juillet.

Les modalités exactes de vaccination (calendrier, lieu, conditions) seront précisées demain mardi 6 juillet.

Par ailleurs, le préfet souhaite informer les personnes déjà vaccinées que les certificats de vaccination Covid numériques au format UE, intégrant un QR Code, sont en cours de production.

Ces certificats seront distribués par voie postale aux résidents de l'archipel à partir de la fin de la semaine prochaine.

Pour les personnes qui doivent effectuer un voyage dans les tous prochains jours, une possibilité de retrait des certificats directement au guichet de la CPS sera ouverte dès que les certificats seront parvenus dans l'archipel.

Pour les personnes ayant déjà quitté le territoire, un envoi par courrier électronique pourra être envisagé dans des conditions qui seront précisées dans un communiqué ultérieur.